ASSOCIATION SE MONTJOYE SE APPEL D'OFFRE

1 Poste Educateur Spécialisé H/F à pourvoir en CDD

Date de prise de poste : Dès que possible Date de limite de réception des candidatures : 02/04/2024

Pôle Hébergements - Service PLACEMENT EDUCATIF A DOMICILE SECTEUR EST CDD de 1 mois renouvelable (en remplacement d'un salarié en arrêt maladie).

Poste à pourvoir dès que possible.

Poste basé à Nice (06300).

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis.

A titre d'exemple pour le présent poste (1 ETP) : 2 150 € en début de grille, 2 800 € avec 11 ans d'ancienneté, salaire mensuel brut <u>incluant</u> l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR »

Missions

Dans le cadre du projet éducatif et pédagogique du Dispositif RELANCES, assurer les fonctions d'accompagnement et de soutien auprès des mineurs accueillis et de leurs familles dans le cadre de l'unité du P.E.A.D. Est.

Profil souhaité

Qualifications:

- Être titulaire du DEES
- Une expérience en internat serait un plus.

Conditions d'exercice :

- Être impérativement titulaire du permis de conduire B
- Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Mise en œuvre du projet individuel élaboré en équipe
- Ce poste impose des horaires d'internat et donc des anomalies du rythmes de travail

Compétences :

- Qualités relationnelles, sens de l'écoute
- Dynamisme, rigueur, engagement et créativité
- Sens de l'organisation
- Souci du travail partagé et pluridisciplinaire
- Qualités rédactionnelles indispensables
- Maitrise de l'outil informatique

Nos Avantages

 Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 17 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association

APPEL D'OFFRE

1 Poste Educateur Spécialisé H/F à pourvoir en CDD



- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- o Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- o Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations à adresser à l'attention de M. LOMBART, Directeur du Pôle Hébergements, à l'adresse mail suivante : **relances@montjoye.org**